

AIDER à VIVRE – AIDER à MOURIR

Rémy ... avait 23 ans. Atteint d'une maladie mitochondriale depuis l'âge de six ans, il se savait condamné. Le 24 mai 2008, il écrivait cette lettre au Président de la République :

Monsieur le Président

Je sais qu'un jour, je vais perdre mes moyens. Je ne pourrai plus marcher, mais aussi plus utiliser mes bras et mes mains. Ma mémoire sera aussi touchée et je ne sais pas si je pourrai encore lire. Mais mon cœur et mes poumons tiendront le coup et on pourra me maintenir en vie pendant des années en me nourrissant par une sonde.

Je ne veux pas rester comme ça. Je ne veux pas qu'on m'oblige à vivre en s'acharnant sur mon corps, si j'en suis prisonnier. Comme Vincent Humbert, je demande à ce moment qu'on me permette de mourir pour me libérer de mes souffrances ...

Je sais qu'en France, il n'y a pas de loi qui permette aux équipes médicales de pratiquer l'euthanasie. Ca m'empêche de vivre en paix. Alors j'ai demandé à ma mère d'avoir le courage de m'aider à partir quand je serai trop malade. Mais je sais que je lui demande quelque chose de terrible pour une maman. Il faut que la loi change !

Le problème est que vous, Monsieur Nicolas Sarkozy, vous ne voulez pas en entendre parler. Moi, Rémy ..., je vous demande de laisser de côté votre avis personnel et d'arrêter d'être sourd. Vous le pouvez si vous êtes le Président de tous les Français.

Rémy

P.S- Monsieur le Président, je vous demande d'avoir du courage, vraiment. Et surtout de ne pas être général, de ne pas vous laisser influencer par ceux qui ne sont pas directement concernés. Ecoutez-nous, nous les malades. Merci d'avance.

Le 5 août suivant, Monsieur Nicolas SARKOZY, Président de la République, lui répondait :

Cher Monsieur,

C'est avec une particulière attention que j'ai pris connaissance de votre témoignage.

Sensible à l'épreuve qui vous frappe, je tiens tout d'abord à vous exprimer toute ma sympathie.

Les préoccupations que vous évoquez concernant votre avenir et plus spécialement les conditions de votre fin de vie me touchent profondément. Aussi voudrai-je vous expliquer ma position sur ce douloureux sujet.

Pour des raisons philosophiques et personnelles, je crois qu'il ne nous appartient pas, que nous n'avons pas le droit, d'interrompre volontairement la vie. Il existe toutefois une différence entre donner la mort par une injection létale et refuser l'acharnement thérapeutique.

Mais je ne veux pas fuir mes responsabilités, surtout pas devant le courage et la lucidité que vous manifestez. Je voudrais que soit privilégié le dialogue au chevet du malade, entre lui-même, le médecin et la famille, en toute humanité afin que soit trouvée la solution la plus adaptée à chaque situation. Je souhaite vivement que ces explications apportent réponse à vos questions en même temps qu'elles apaisent vos inquiétudes.

Soyez sûr que je ne peux rester indifférent à la situation qui est la vôtre et qui concerne, plus largement, votre famille. Je serai attentif à vos besoins autant que mes responsabilités me le permettront.

En vous renouvelant mes encouragements, je vous prie de croire, Cher Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Nicolas SARKOZY

Le 10 août, Rémy se suicidait

- 1. Comment réagissez-vous à ces deux lettres ?**
- 2. Quelles sont vos convictions personnelles ? Sur quoi sont-elles fondées ?**
- 3. Si vous aviez été Président de la République, auriez-vous répondu la même chose ? Sinon, quelle réponse auriez-vous faite ? (Rédigez-la, faites-la parvenir au Journal, et nous la publierons).**